

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Gestion Immobilière
125,79

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

OBJET : Convention d'occupation avec l'association Provence Tourisme portant sur l'Espace culturel du Département à Aix-en-Provence.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'Année de la Gastronomie en Provence, le Département a lancé un événement d'envergure baptisé MPG 2019.

Au travers de cette action, il a décidé de placer les richesses culinaires de la Provence au cœur de sa politique touristique.

L'association « Provence Tourisme » agit en faveur de la coordination des acteurs et de l'attractivité du territoire. Elle entend fédérer derrière ce projet collectif l'ensemble des acteurs publics et privés du tourisme mais aussi de la culture, de l'environnement, du sport et de l'aménagement du territoire.

Afin d'accomplir dans les meilleures conditions la mise en œuvre des différentes actions liées à cet événement, l'association Provence Tourisme a disposé, en application d'une convention d'occupation temporaire d'une durée de six mois à compter du 1er juin 2019, d'un espace dédié situé dans l'Espace culturel du Département aux 21/21 bis cours Mirabeau à Aix-en-Provence.

L'association poursuivant à ce jour les actions précitées, il convient d'établir une nouvelle convention d'occupation précaire qui sera consentie à titre gratuit.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL